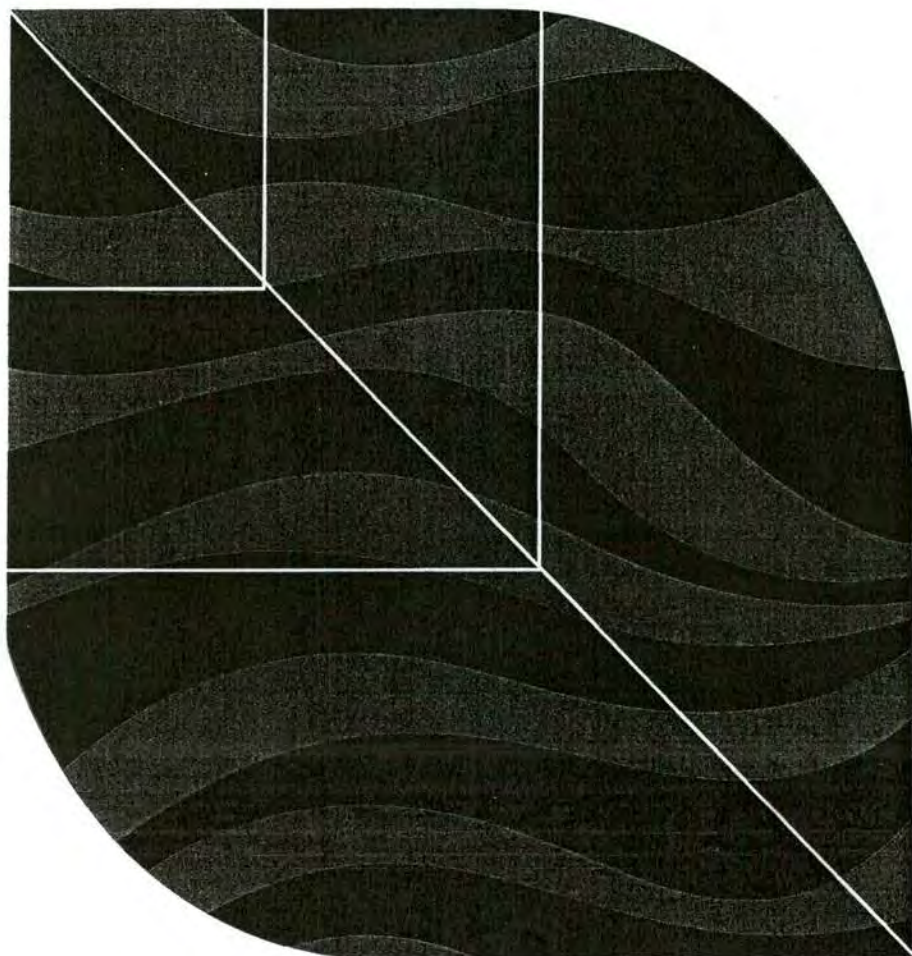

La Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

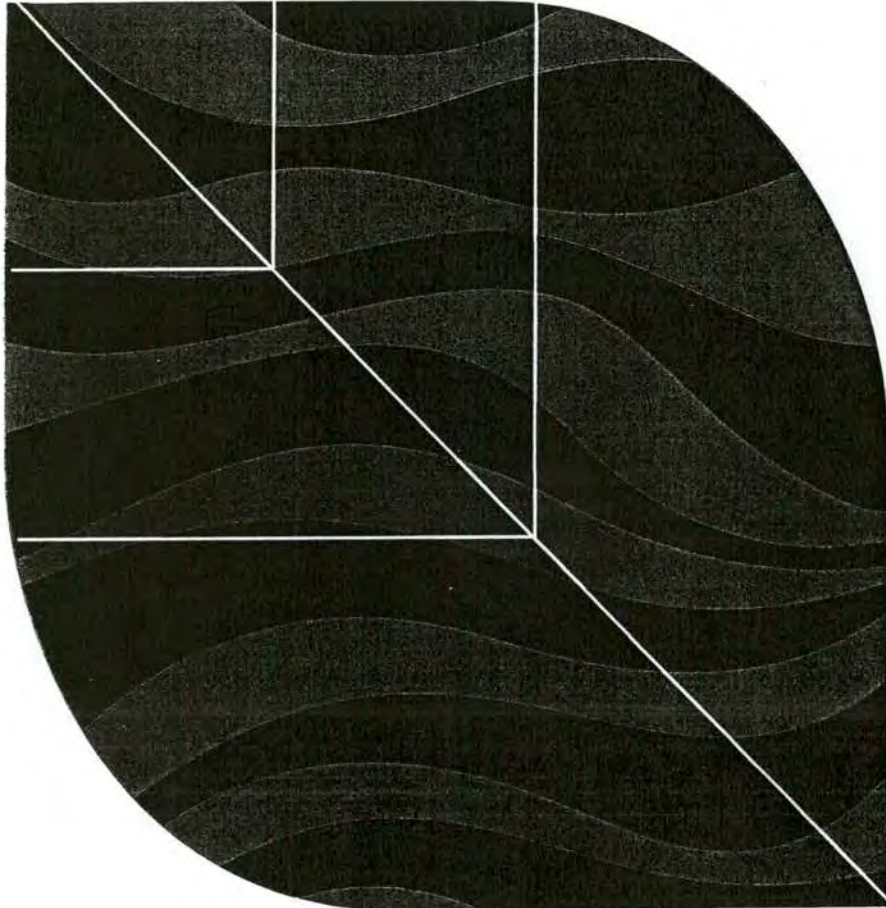


**Comité consultatif
pour l'environnement
de la Baie-James**

ᑭᓂᑦᓴᑦᓴᑦᑦ
ᑭᓴᑦ
ᑦᓴᑦᓴᑦᓴᑦ

Rapport annuel 2001-2002

The James Bay
and Northern
Québec Agreement



**The James Bay
Advisory Committee
on the Environment**

Annual Report 2001-2002

b·∇S·◁△Ud
◁^h∩
·∇S·∇▷^a

Nathalie Girard

De : Jean-Pierre.Letourneau@mrnfp.gouv.qc.ca
Envoyé : Lundi 22 décembre 2003 10:44
À : Nathalie Girard
Objet : RE: Invitation, séance d'information

Mme Girard

Dans le cadre du projet pilote sur la cartographie écoforestière extensive du Nord, il serait intéressant de connaître vos besoins vis à vis la connaissance générale des écosystèmes forestiers du Nord du Québec . L'avis devrait être adressé à :

M. Francois Provost
Directeur général de la connaissance forestière et de la production de plants.

Ministère des ressources naturelles, de la faune et des parcs
880, chemin Sainte-Foy 10^e étage
Québec (Québec) G1S 4X4

Courriel : francois.provost@mrnfp.gouv.qc.ca

Salutation

Jean- Pierre Létourneau, ing.f

Division de la diffusion
Direction des inventaires forestiers
Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs
880, chemin Sainte_Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1S 4X4

Tel : (418) 627-8669 poste 4250

Télécopieur : (418) 644-9672

> mailto:jean-pierre.letourneau@mrn.gouv.qc.ca

>

>

>

>

>

> -----Message d'origine-----

> De: Nathalie Girard [SMTP:NGirard@krq.ca]

> Date: mardi 25 novembre, 2003 15:12

> À: Létourneau, Jean-Pierre (Inventaires)

> Objet: RE : Invitation, séance d'information

>

> Bonjour M. Létourneau,

> Je ferai part de vos commentaires et de l'existence de votre projet pilote au membre du Comité consultatif de l'environnement Kativik. Ce dernier pourrait vous offrir d'appuyer vos travaux. Dans un tel cas, auriez-vous l'amabilité de me donner le nom de la personne (sous-ministre) à qui nous devrions adresser cet avis.

> Cordialement,

>

> Nathalie Girard

> Comité consultatif de l'environnement Kativik

> C.P. 930, Kuujuaq (Qc.), J0M 1C0

> (819) 964-2961 poste 2287

> Fax. (819) 964-0694

>

> > -----

> > De : Jean-Pierre.Letourneau@mmfp.gouv.qc.ca

> > Envoyé : Lundi 24 novembre 2003 13:48

> > À : Nathalie Girard

> > Cc : Mario.Perron@mmfp.gouv.qc.ca

> > Objet : RE: Invitation, séance d'information

> >

> > <<Fichier : Girard_let.doc>>

> >

> > Mme Girard

> >

> >

> > Voir lettre ci jointe .

> >

> > <<Girard_let.doc>>

> >

> > Jean- Pierre Létourneau, ing.f

> >

> > Division de la diffusion

> > Direction des inventaires forestiers

> > Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs

> > 880, chemin Sainte_Foy, 3e étage

> > Québec (Québec) G1S 4X4

> > Tel : (418) 627-8669 poste 4250

> > Télécopieur : (418) 644-9672

> > > mailto:jean-pierre.letourneau@mm.gouv.qc.ca

> > >

> > >

> > >

> > > -----Message d'origine-----

> > > De: Nathalie Girard [SMTP:NGirard@krg.ca]

> > > Date: vendredi 7 novembre, 2003 14:10

> > > À: Létourneau, Jean-Pierre (Inventaires)

> > > Objet: Invitation, séance d'information

> > >

> > > Bonjour M. Létourneau,

> > >

> > > Le Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) est un organisme créé en 1975 par la convention de la Baie James et du nord québécois, cet organisme conseil agit auprès des autorités gouvernementales, régionales et locales en matière de protection de l'environnement et du milieu social au Nunavik. Le comité est composé de 9 membres nommés par le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et l'administration régionale Kativik.

> > >

> > >

> > > La gestion de la forêt, particulièrement en rapport avec le contexte du Nunavik et un des sujets qui intéresse les membres du Comité. M. Michael Barrett, président du CCEK et employé de l'Administration régionale Kativik a eu l'occasion de vous rencontrer brièvement le 17 octobre 2003 lors d'une réunion qui s'est tenue à Québec concernant les besoins cartographiques pour le Nunavik. Le Comité tiendra sa prochaine réunion officielle les 4 et 5 décembre 2003.

> > > Les membres seraient sans doute très intéressés à ce que vous veniez les informer sur les programmes, les projets et la gestion actuelle ou à venir des forêts du Nunavik. Est-ce que une telle proposition pourrait vous intéresser?

> > >

> > > En souhaitant recevoir de vos nouvelles sous peu, veuillez agréer, monsieur L> étourneau, l'expression de mes sentiments distingués.

> > >

> > >

> > > Nathalie Girard

> > > Comité consultatif de l'environnement Kativik

> > > C.P. 930, Kuujuaq (Qc.), J0M 1C0

> > > (819) 964-2961 poste 2287

> > > Fax. (819) 964-0694

> > >

> >

> >

>



Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James
James Bay Advisory Committee on the Environment

ᑭᑭᑭᑭᑭᑭ ᑭᑭᑭ ᑭᑭᑭᑭᑭᑭ

Comité consultatif
de l'environnement Kativik
reçu le

22 dec. 03

Montréal, le 10 décembre 2003

Madame Nathalie Girard, secrétaire exécutive
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Case postale 930
Kuujuaq (Québec)
J0M 1C0

Chère Nathalie,
Madame,

Veillez trouver ci-joint le rapport des activités du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James pour l'année financière 2001-2002.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire exécutif,

Marc Jetten
Marc Jetten

p-j-

C:\Documents and Settings\Denis\Mes documents\CCEBJ\RapportAnnuel\Let-Coordonnateur.doc



Relevé de compte du 16 décembre 2003

Numéro d'entreprise 86226 5048 RP0001

Nom de l'employeur COMITE CONSULTATIF DE

Soldes sur le dernier relevé de compte		033733	
Montant payé pour 2003	Montant cotisé dû	Montant payé pour 2003	Montant cotisé dû
7 437,11Ct	0,00	7 952,49Ct	0,00

Comité consultatif de l'environnement Kativik
 reçu le 22 déc 2003

EXPLICATIONS DES CHANGEMENTS

Date	Description	Montant
15 déc	Paiement nov 2003	Reçu le 15 déc 2003 515,38Ct

Avis important concernant les Tables de retenues sur la paie

Ce message vise à vous rappeler que nous n'envoyons plus automatiquement de version papier des Tables de retenues sur la paie. Si vous avez besoin d'une version papier des tables, vous pouvez les télécharger et les imprimer en tout temps à partir de notre site Web, à www.adrc.gc.ca/retenues, ou les commander à partir du même site ou par téléphone au 1-800-959-3376. Un calculateur des retenues sur la paie appelé Tables sur disquette est accessible de notre site Web. Ce calculateur comptera les montants à retenir pour vos employés et vous permettra d'imprimer les pages dont vous avez besoin.

À partir du 1er janvier 2004, l'Agence des douanes et du revenu du Canada lancera les Tables sur disquette (TSD) sur application Java. L'apparence et la fonction des TSD ne changeront pas. Cependant, les TSD seront reproduites sur un disque compact au lieu d'une disquette et les utilisateurs Macintosh pourront désormais utiliser les TSD pour calculer les montants à retenir sur la paie.

Alan Nymark
Commissaire des douanes et du revenu

Cotisations au RPC	Cotisations d'assurance-emploi	Retenues d'impôt	Paiement courant	Rémunération brute	Nbre d'employés pour la dernière période
--------------------	--------------------------------	------------------	------------------	--------------------	--

PD7A F (03) Détachez et retournez la partie ci-dessous avec votre paiement.

BON DE VERSEMENT DE RETENUES À LA SOURCE COURANTES

PD7A F (03)

JONQUIÈRE QC G7S 5J1

Numéro d'entreprise

6	86226 5048 RP0001	N'inscrivez rien ici		
---	-------------------	----------------------	--	--

Rémunération brute pour la période de versement (en dollars)

0	0
---	---

COMITE CONSULTATIF DE
 L'ENVIRONNEMENT KATIVIK (CCEK)
 C.P. 930
 KUUJJUAQ QC J0M 1C0

Nombre d'employés pour la dernière période de paie	Fin de la période pour laquelle les montants ont été retenus.	Année	Mois
--	---	-------	------

Montant du paiement

--



Numéro d'entreprise
86226 5048 RP0001

Nom de l'employeur
COMITE CONSULTATIF DE

VERSEMENTS TRIMESTRIELS - Les employeurs qui demeureront admissibles d'une année à l'autre NE SERONT PLUS avisés par lettre. Si vous avez actuellement le droit de faire des versements trimestriels et qu'on ne vous avise pas du contraire, vous pouvez continuer de le faire.

Nous vous remercions de votre versement.

Utilisez le bon de versement pour votre prochain versement ou veuillez expliquer à la fin de ce formulaire pourquoi vous ne faites aucun versement.

L'ADRC salue l'Association canadienne de la paie qui «joue un rôle de chef de file en matière de paie au moyen de la représentation et de la formation » depuis maintenant 25 ans.

Pour obtenir des renseignements généraux concernant cet avis, téléphonez au 1-800-959-7775.

Vous devrez payer des frais si votre paiement est refusé.

NE PAS agraffer, utiliser de trombone ou de ruban adhésif, plier le formulaire ou le chèque.

NE PAS envoyer de l'argent comptant.

Timbre du caissier

AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA
CENTRE DE TECHNOLOGIE
875 CH HERON
OTTAWA ON K1A 1B1

INSCRIPTIONS COMPTABLES - EXPLICATIONS

MONTANT PAYÉ : paiements de cotisations au Régime de pensions du Canada (RPC), des cotisations d'assurance-emploi (AE) et d'impôt (après rajustement) pour l'année indiquée.

033734

MONTANT DÛ : montant non payé de cotisations au Régime de pensions du Canada, de cotisations d'assurance-emploi et d'impôt, plus les montants établis de pénalités et d'intérêts en souffrance.

RÉMUNÉRATION BRUTE POUR LA PÉRIODE DE VERSEMENT (en dollars seulement) : toute la rémunération avant les retenues. La rémunération comprend les salaires réguliers, les commissions, les paiements d'heures supplémentaires et les congés payés, les avantages et les allocations imposables, les paiements à la pièce, ainsi que les paiements spéciaux, c.-à-d. le total mensuel qui paraîtrait dans la case 14, «revenus d'emploi», d'un feuillet T4. Pour les auteurs de versement trimestriel, c'est le total de ces montants pour le dernier mois du trimestre.

NOMBRE D'EMPLOYÉS POUR LA DERNIÈRE PÉRIODE DE PAIE : toute personne rémunérée pour la dernière période de paie du mois ou trimestre. Ce nombre comprend tous les employés à temps partiel, les employés temporaires, les employés absents avec paie, etc. pour qui vous êtes tenu de remplir un feuillet T4. Ce nombre ne comprend pas les personnes pour lesquelles vous n'êtes pas tenu de remplir un feuillet T4, c.-à-d. les employés occasionnels, ainsi que les personnes qui n'ont pas été rémunérées pour la dernière période de paie du mois ou trimestre, telles que les employés en congé non payé.

MODALITÉS DE PAIEMENTS

- Visitez notre site Web à www.ccra-adrc.gc.ca/paiementselectroniques pour savoir comment payer par téléphone ou par service bancaire internet, ou communiquez avec votre institution financière pour voir si elle offre ces services.
- Faites votre paiement sans frais à votre institution financière au Canada, en présentant ce formulaire au caissier.
- Retournez la pièce de versement avec votre chèque ou mandat, payable au receveur général à l'adresse indiquée ci-dessous. Inscrivez votre numéro d'entreprise au verso de votre chèque ou mandat.

Si vous faites votre paiement à un guichet automatique bancaire, vérifiez auprès de votre institution financière afin de vous assurer que votre paiement soit traité et crédité au compte du receveur général pour la date limite.


Les retenues prélevées pendant le mois ou trimestre doivent être reçues au Ministère le 15 du mois suivant. La date de réception est la date à laquelle le versement est remis au receveur général (c.-à-d., remis à un bureau des services fiscaux, un centre fiscal ou un établissement financier), et non la date de la mise à la poste. Les employeurs ne doivent pas oublier d'inclure leur part obligatoire des cotisations au RPC et à l'AE lorsqu'ils versent les retenues de leurs employés.

Le Ministère imposera des pénalités pour versement tardif ou insuffisant sur les retards et les insuffisances de plus de 500 \$. Le minimum ne s'appliquera pas si le défaut est commis sciemment ou dans des circonstances équivalentes à une faute lourde.

Si il y a eu changement de nom ou d'adresse pendant le mois ou trimestre, veuillez remplir la section du changement de nom ou d'adresse de l'enveloppe qui contient votre relevé et la retourner avec le bon de versement.

RENSEIGNEMENTS

Si vous désirez de l'information supplémentaire ou de l'aide concernant l'établissement du formulaire ou l'utilisation des tables de retenues sur la paie, communiquez avec votre bureau des services fiscaux. Le numéro de téléphone figure au recto du présent formulaire. Veuillez indiquer votre numéro d'entreprise dans toute communication.

 Agence des douanes et du revenu du Canada Canada Customs and Revenue Agency

Numéro d'entreprise : 86226 5048 RP001

Nom de l'employeur : COMITE CONSULTATIF DE

Lorsque vous ne ferez pas de versement pendant le mois ou le trimestre, vous pourrez utiliser notre nouveau service de TéléAvis pour nous fournir une des explications ci-dessous. Composez le numéro sans frais suivant : 1 800 959-2256. Si vous utilisez le service TéléAvis, ne nous postez pas votre bon de versement; conservez-le plutôt dans vos dossiers. Si vous le préférez, vous pouvez toujours inscrire votre explication ci-dessous et la renvoyer à :

JONQUIÈRE QC G7S 5J1

Abandon définitif des activités
Si vous avez cessé d'exploiter votre entreprise définitivement ou si vous l'avez vendue, vous devez produire une déclaration de renseignements de type T4 dans les 30 jours qui suivent la date de cessation des activités.

Date de cessation ▶

Année	Mois	Jour

Aucun employé assujéti aux retenues

Date à laquelle vous prévoyez avoir des employés assujettis aux retenues ▶

Année	Mois	Jour

Cessation temporaire des activités

Autre motif :

Prestations de compassion de l'assurance-emploi

Comité consultatif
de l'environnement Kativik
reçu le

22 déc. 03

À compter du 4 janvier 2004, la prestation de compassion que prévoit le régime d'assurance-emploi sera offerte pour une durée maximale de six semaines aux travailleurs admissibles à l'assurance-emploi qui doivent s'absenter du travail pour prodiguer des soins à un enfant, à un parent, à un conjoint ou partenaire de fait qui a un grave problème médical et qui risque fortement de mourir. Les six semaines de prestations de compassion peuvent être prises au cours d'une période de 26 semaines.

Les prestations de compassion tiennent compte des besoins des entreprises. Elles leur permettent de conserver une main-d'œuvre qualifiée en assumant une partie des coûts engagés lorsque des employés prennent congé pour s'occuper des membres de leur famille gravement malades ou mourants.

Relevé d'emploi (RE)

Le **code Z** sera utilisé sur le formulaire de relevé d'emploi pour ce nouveau motif de cessation d'emploi. Ce nouveau code apparaîtra sur les formulaires de relevé d'emploi qui seront prochainement imprimés, de même que sur les formulaires sur le Web,

lesquels pourront être utilisés dès l'entrée en vigueur de cette nouvelle disposition législative (4 janvier 2004). Sur les versions papier du RE ou celles imprimées au laser, veuillez utiliser le code K (autre) et fournir l'explication nécessaire dans la section de commentaires (case 18).

Veuillez noter : La case 15B du relevé d'emploi doit être remplie.

À venir prochainement

Des publicités visant à informer les employeurs seront publiées dans des revues spécialisées en janvier 2004.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web de DRHC à l'adresse suivante : http://www.drhc-hrhc.gc.ca/ae-ei/yrs/4.0_f.shtml ou communiquez avec le bureau de DRHC de votre région dont le numéro apparaît dans les pages du gouvernement de votre annuaire téléphonique.



New Employment Insurance Compassionate Care Benefit

Beginning January 4, 2004, up to six weeks of Employment Insurance (EI) Compassionate Care Benefits will be available to EI-eligible workers who must be absent from work to provide care or support to a child, parent, spouse or common-law partner who has a serious medical condition with a significant risk of death. The six weeks of benefits can be taken within a 26-week (six months) time frame.

The Compassionate Care Benefit is responsive to business and accommodates business's ability to retain a skilled work force by bearing some of the cost of employees who take time off work to care for gravely ill or dying family members.

Record of Employment (ROE)

There will be a new "Reason for separation", code "Z", on the Record of Employment form for this type of leave. It will appear in the next printing of the paper Record of Employment (ROE) and will be available in ROE Web in time for the effective date of the new legislation (January 4, 2004). On paper or laser ROEs, use code "K" (other) and provide an explanation in the comments section (Box 18).

Please Note: Block 15B of the Record of Employment must be completed.

Coming Soon

Advertisements informing employers will appear in selected trade publications in January 2004.

For more information please visit the HRDC Web site at http://www.hrdc-drhc.gc.ca/ae-ei/yrs/4.0_e.shtml or call your local HRDC office, listed in the government pages of your telephone directory.



December 19, 2003

Mr. Johnny N. Adams
Chairperson
Kativik Regional government
P.O. box 9
Kuujuaq, Quebec

Subject: Climate change in Nunavik: Land and Resource Issues

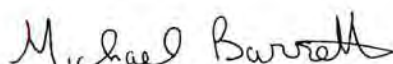
Dear Johnny,

On behalf of the Members of the Kativik Environmental Advisory Committee KEAC, I am pleased to confirm our participation in the project titled *Climate change in Nunavik: Land and Resource Issues*. This subject has been identified as a priority in the three years action plan of the KEAC. Preliminary information and the results of studies in other regions of the arctic have indicated the potential of major impacts to the environment in Nunavik in the coming years. The Committee decided to support your project based on the scope and the high level of community participation.

Please find enclosed a cheque in the amount of \$15,000 as the contribution of the KEAC towards the realization of the KRG project. We look forward to communications with the researchers and the community participants involved in the project.

Please be assured of our collaboration in the issue of climate change or in matters of environmental concerns in Nunavik.

Yours truly,


Michael Barrett
Chairperson



Nathalie Girard

De : Nathalie Girard
Envoyé : Jeudi 18 décembre 2003 14:13
À : 'claude.abel@ec.gc.ca'
Objet : RE : RE :

Merci Claude!

Je me situe mieux. J'avoue cependant que je m'attendais à ce que ce soit une augmentation similaire à celle de Mark Jetten (secrétaire exécutif) du CCEBJ. Ce dernier a débuté en même temps que moi et il a maintenant 43 500\$ comme salaire annuel. Vous aurez certainement des explications à me donner plus tard. Merci pour les démarches.

Je te souhaite la meilleur des chances dans tes examens de sélection!

Bon temps des fetes!

à plus,

Nathalie Girard

Comité consultatif de l'environnement Kativik

C.P. 930, Kuujuaq (Qc.), J0M 1C0

(819) 964-2961 poste 2287

Fax. (819) 964-0694

De : claude.abel@ec.gc.ca
Envoyé : Jeudi 18 décembre 2003 13:57
À : Nathalie Girard
Objet : RE :

Allo Natahlie,

De rien pour la rencontre. Ce fut int^éressant. Effectivement l'Agence est un peu "prise" avec l'ouverture qui a ^ét^é faite par Boclair et le 200 000\$ qui semble acquis. Mais comme l'Agence doit prendre ce surplus demand^é sur le budget d'op^ération et que Martin vient de tout geler....Mais le probl^éme n'est pas le n^ôtre. Il doit se r^égler entre le Qu^ébec et le f^éd^éral...Pour l'an qui vient c'est le Qu^ébec qui va encore ^éponger mais pour l'autre ann^ée j'imagine que les n^égociations devront mener quelque part. On dit que peut-[']tre le bureau de la mise en [']uvre prendrait [']sa charge (avec le budget) l'administration des comit^és ??? ['] suivre.

Question salaire, j'ai eu peu de temps pour revenir sur le sujet car je suis encore dans un processus de s^élection pour un poste de gestionnaire, ce qui m'oblige ['] passer des tests (aujourd'hui et demain d'ailleurs et peut-[']tre jusqu'en f^évrier...)

Ce que je peux te dire c'est que nous ^étudions une majoration qui se situe entre 1.5 ['] 2.5%.

C'est tout pour le moment. Excuse-moi de n[']tre pas plus efficace !

En passant, je te souhaite · toi et aux tiens de Joyeuses F'tes et au petit
qui vient....!!!

Bye · bientüt !
Ciao
Claude

-----Message d'origine-----

De : Nathalie Girard [mailto:NGirard@krg.ca]

Envoyé : 18 décembre, 2003 12:25

À : Claude Abel (Messagerie)

Objet :

Bonjour Claude,

Merci pour tes interventions lors de l'appel t^él^éphonique d'hier.

Est-ce que tu seras capable de me dire le montant aproximatif de mon
augmentation salariale avant le cong^é des fetes? Ce serait tres appr^éci^é,
mais je comprends que tu es sans doute tres occup^é avant les vacances.
J'attends de tes nouvelles,

Nathalie Girard

Comit^é consultatif de l'environnement Kativik

C.P. 930, Kuujuaq (Qc.), J0M 1C0

(819) 964-2961 poste 2287

Fax. (819) 964-0694



Kuujuuaq, December 18, 2003

We would like to show our appreciation for your support as a member of KEAC.

In inspiration of Nunavik Environment Protection, we present you this calendar .

We wish you a very Merry Christmas and a prosperous New Year

Michael Barrett

Christine Grand



Kuujuaq, le 18 décembre 2003

*Nous profitons de cette occasion des fêtes pour
vous remercier de votre
précieuse participation au CCEK.*

*Nous vous offrons, ci-joint, un petit cadeau qui
inspire à la protection de l'environnement du
Nunavik.*

*Nous vous souhaitons un merveilleux
temps des fêtes*

ainsi qu'une bonne et heureuse année 2004!

Michael Barrett
Hathalie Grondin



JONQUIÈRE QC G7S 5J1

01 décembre 2003

86226 5048 RP0001

COMITE CONSULTATIF DE
L'ENVIRONNEMENT KATIVIK (CCEK)
C.P. 930
KUUJJUAQ QC J0M 1C0

Comité consultatif
de l'environnement Kativik
reçu le

17 déc. 03

Objet : Statut des versements des retenues sur la paie

L'initiative concernant les versements trimestriels vise à faciliter l'observation et à en diminuer les coûts, tout en réduisant le fardeau administratif associé aux versements mensuels. Toutefois, seuls les employeurs possédant un dossier exemplaire en matière d'observation pourront faire ce type de versement.

À cette fin, l'employeur doit répondre à toutes les conditions suivantes:

- avoir fait des retenues mensuelles moyennes de moins de 1 000 \$ au cours de l'année civile précédente ou de l'année précédente celle-ci;
- avoir eu, pendant les 12 mois précédents, un dossier d'observation irréprochable concernant les retenues et les versements faits à son ou ses comptes de retenues sur la paie et à son ou ses comptes de taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH);
- ne pas avoir eu de déclaration de TPS/TVH ou de déclaration de renseignements T4 en souffrance pendant les 12 mois précédents.

L'Agence des douanes et du revenu du Canada a terminé son examen annuel visant à identifier les petites entreprises qui pourront faire des versements trimestriels. Nous sommes heureux de vous informer que, puisque vous répondez aux conditions décrites ci-dessus, vous pourrez verser vos retenues sur la paie à l'Agence tous les trois mois en 2004. Les trimestres visés sont les suivants : de janvier à mars; d'avril à juin; de juillet à septembre et d'octobre à décembre. Les versements sont dus le 15 du mois qui suit immédiatement la fin de chaque trimestre. Ainsi, il faut verser les retenues sur la paie pour décembre 2003 avant le 15 janvier 2004.

Il n'est pas obligatoire de faire des versements trimestriels. Les employeurs admissibles peuvent donc continuer à faire des versements mensuels. Les employeurs admissibles maintenant mais qui, à l'avenir, ne satisferont plus aux conditions décrites ci-dessus perdront leur privilège et devront alors faire des versements mensuels.

Pour en savoir plus, téléphonez au 1-800-959-7775.

Nathalie Girard

De : Francine St-Louis
Envoyé : Mardi 16 décembre 2003 09:37
À : Nathalie Girard
Objet : CCEK-facture

Bonjour,

J'ai la facture qui a été envoyée à Mme Suzanne Larochelle pour son voyage à Akulivik entre le 7 et le 10 juillet 2003. S.V.P. nous aimerions recevoir par fax une copie de la facture du nolisement d'avion ainsi qu'une copie des frais d'hébergement pour 3 nuits à l'Hôtel d'Akulivik, avec ces 2 documents nous pourrions procéder au paiement de cette facture.

Le numéro de fax est le 418-648-5086 et vous pouvez me rejoindre au 418-649-6534.

Merci de votre collaboration!

649-6534

Date : 17 décembre 2003

Nombre de pages (Incluant celle-ci) : 5 8_ x 11
 8_ x 14

NOTE

À / TO: Mme Francine St-Louis
Fax: 418-648-5086

DE / FROM: Nothalie Girard
Fax: 819-964-0694

Commentaires \ Comment	
<u>Concernant Mme Suzanne Larochelle, réunion Akulivik</u>	
<u>Bonjour,</u>	<u>juillet 2003</u>
<u>Tel que demandé.</u>	<u>① Nolisement Avion</u>
<u>Merçi.</u>	<u>② Frais pilotes avion</u>
<u>Nothalie Girard</u>	<u>③ FACTURE HOTEL AKULIVIK</u>
<u>CGEK</u>	<u>④ DETAIL FACTURE HOTEL AKULIVIK</u>



MYRAND AVIATION

218, 2e avenue
Aéroport Int'l Jean-Lesage
Sainte-Foy (Québec) Canada
G2G 2T2

www.myrand.com

Comité consultatif
de l'environnement Kativik
reçu le

07 juillet 2003 *ALB.*

Téléphone: (418) 871-8225
Télécopieur: (418) 871-8028

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK

Case Postale 930
Kuujuaq (Québec) J0M 1C0

☎ 964-2961
📄 964-0694

Facture: 5892

Date:
lundi 7 juillet 2003

Commande:

NOLISEMENT KING AIR A-100

C-FMAI

Pilote(s): Germain Drolet
Lionel Gillet

VOL	ITINÉRAIRE	MILLES
1	QUÉBEC, 7 JUILLET ⇄ LA GRANDE	0
2	LA GRANDE ⇄ AKULIVIK	0
3	AKULIVIK, 10 JUILLET ⇄ LA GRANDE	0
4	LA GRANDE ⇄ QUÉBEC	0
5	⇄	0
6	⇄	0
7	⇄	0
8	⇄	0
9	⇄	0
10	⇄	0
11	⇄	0
12	⇄	0
Distance Totale.		0

PASSAGERS	# VOL
MICHAËL BARRETT	1-2
CLAUDE ABEL	1-2-3-4
SUZANNE LAROCHELLE	1-2-3-4
GILLES TREMBLAY	1-2-3-4
JEAN COUTURE	1-2-3-4
PAULE HALLEY	1-2-3-4
HÉLÈNE LEBLANC	1-2-3-4

DESCRIPTIONS	CALCULS	MONTANTS
Distance totale		0.00 \$
Attente		0.00 \$
Essence	PRIX SOUMIS (DU 8 AU 10 JUILLET)	10 000.00 \$
Temps de vol	SUPPLÉMENT POUR UN JOUR DE PLUS (LE 7 JUILLET)	1 500.00 \$
Approches aux instruments		0.00 \$
Frais d'Aéroports		0.00 \$
Dépenses Pilote(s)	** DÉPENSES DE PILOTES À VENIR SUR UNE PROCHAINE FACTURE **	0.00 \$
Repas à bord, collations		0.00 \$

REMARQUE
Le paiement complet doit être effectué dès réception de la facture.



MYRAND AVIATION INC.

Sous-total: 11 500.00 \$
#T.P.S. 103 819 272
T.P.S. 7.0 %: 805.00 \$
T.V.Q. 7.5 %: 922.88 \$
#T.V.Q. 1001 776 289
Total: 13 227.88 \$

PAYABLE SUR RÉCEPTION
13 227.88 \$



MYRAND AVIATION

218, 2e avenue
Aéroport Int'l Jean-Lesage
Sainte-Foy (Québec) Canada
G2G 2T2

NOLISEMENTS D'AVIONS

www.myrand.com

Téléphone: (418) 871-8225

Télécopieur: (418) 871-8028

REÇU
(7 juillet 03)

Facture: 5898

Date:
lundi 7 juillet 2003

Commande:

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK

Case Postale 930
Kuujuaq (Québec) J0M 1C0

☎ 964-2961
📄 964-0694

NOLISEMENT KING AIR A-100

C-FMAI

Pilote(s): Germain Drolet
Lionel Gillet

VOL	ITINÉRAIRE	MILLES
1	QUÉBEC, 7 JUILLET → LA GRANDE	0
2	LA GRANDE → AKULIVIK	0
3	AKULIVIK, 10 JUILLET → LA GRANDE	0
4	LA GRANDE → QUÉBEC	0
5	→	0
6	→	0
7	→	0
8	→	0
9	→	0
10	→	0
11	→	0
12	→	0

Distance Totale: 0

PASSAGERS	# VOL
MICHAËL BARRETT	1
CLAUDE ABEL	1-2-3-4
SUZANNE LAROCHELLE	1-2-3-4
GILLES TREEMBLAY	1-2-3-4
JEAN COUTURE	1-2-3-4
PAULE HALLEY	1-2-3-4
HELÈNE LEBLANC	1-2-3-4

DESCRIPTIONS	CALCULS	MONTANTS
Distance totale		0.00 \$
Attente		0.00 \$
Essence	VOIR FACTURE 5892	0.00 \$
Temps de vol		0.00 \$
Approches aux instruments		0.00 \$
Frais d'Aéroports		0.00 \$
Dépenses Pilote(s)	DÉPENSES PILOTES	130.00 \$
Repas à bord, collations	PLATEAU DE SANDWICHS + 5 SNACKS FROIDS	70.00 \$

REMARQUE

Le paiement complet doit être effectué dès réception de la facture.

Sous-total: 200.00 \$

#T.P.S. 103 819 272
T.P.S. 7.0 %: 14.00 \$

T.V.Q. 7.5 %: 16.05 \$

#T.V.Q. 1001 776 289

Total: 230.05 \$



MYRAND AVIATION INC.

PAYABLE SUR RÉCEPTION

230.05 \$

3

#FACTURE

11-1-01306

Suzanne Larochelle
KEAC
CP 930
Kuujuuaq (Qc.)
JOM 100
CNG #97-00899

MO.	JR-DY	AN-YR
07	10	03

N° D'AUTORISATION	PAR / BY
0856	Annie-A.

DESCRIPTION	375.00
TPS	26.25
GST	
TVP	30.09
PST	

TOTAL	431.34
-------	--------

Suzanne Larochelle
SIGNATURE DU CLIENT - CUSTOMER'S SIGNATURE



LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES
DU NOUVEAU-QUÉBEC
ET SES COOPÉRATIVES MEMBRES
19950, BOUL. CLARK GRAHAM
BAIE D'URFE (QUÉBEC)
H9X 3R8

Δ-Π

LA MARCHANDISE ACHETÉE SERA ASSUJETTIE AUX TERMES ET
CONDITIONS DE CELUI QUI ÉMET LA CARTE COMMERCIALE.
MERCHANDISE PURCHASED SHALL BE SUBJECT TO THE TERMS AND
CONDITIONS OF THE COMMERCIAL CARD ISSUER.

FCNO - Δc Π



La Fédération des coopératives
du Nouveau-Québec
19950, Clark Graham
Baie d'Urfé, Québec, H9X 3R8
Tél: (514)457-9371 Fax: (514)457-4626

Etat de compte - Statement

NO. CLIENT / CUSTOMER NO.	DATE	PAGE
97-00899	31 Aoû 03	1

COMITE CONSULTANT ENVIRONNEMENT KATIVIK
CCEK
C.P. 930
KUJJUAQ QC JOM 1CO

CLAUDE ABEL

Comité consultatif
de l'environnement Kativik
reçu le

12 sept. 2003

Payable a/to: La Fédération des coopératives
du Nouveau-Québec
19950, Clark Graham
Baie d'Urfé, Québec, H9X 3R8
Tél: (514)457-9371 Fax: (514)457-4626

NO. CLIENT / CUSTOMER NO.	DATE	PAGE
97-00899	31 Aoû 03	1

COMITE CONSULTANT ENVIRONNEMENT KAT
CCEK
C.P. 930
KUJJUAQ QC JOM 1CO

VEUILLEZ DETACHER CETTE PARTIE ET LA RETOURNER AVEC VOTRE PAIEMENT.
PLEASE DETACH AND RETURN THIS STUB WITH YOUR PAYMENT.

DATE	CD	REFERENCE	REFERENCE 2	CHARGES	CREDIT	MONTANT/AMOUNT
07 Aoû 03	DI	406143	5-1-1332	172.54		172.54
07 Aoû 03	DI	406144	5-1-1333	166.79		339.33
07 Aoû 03	DI	406146	5-1-1335	195.54		534.87
07 Aoû 03	DI	406177	1-1-4048	172.53		707.40
13 Aoû 03	DI	407712	1-1-4020	195.54		902.94
01 Aoû 03	DI	408969	11.1.01315/865	431.34		1,334.28
01 Aoû 03	DI	409660	11.1.01314/864	431.34		1,765.62
01 Aoû 03	DI	409695	11.1.01307/857	431.34		2,196.96
01 Aoû 03	DI	409697	11.1.01310/860	431.34		2,628.30
01 Aoû 03	DI	409698	11.1.01309/859	431.34		3,059.64
01 Aoû 03	DI	409699	11.1.01311/861	431.34		3,490.98
01 Aoû 03	DI	409700	11.1.01308/858	431.34		3,922.32
01 Aoû 03	DI	409701	11.1.01313/863	287.56		4,209.88
01 Aoû 03	DI	409702	11.1.01312/862	431.34		4,641.22
01 Aoû 03	DI	409707	11.1.01305/855	741.91		5,383.13
01 Aoû 03	DI	409708	11.1.01306/856	431.34		5,814.47
DI - FACTURE-INVOICE AD - AJUSTEMENT-ADJUSTMENT DM - NOTE DE DEBIT NOTE CM - NOTE DE CREDIT NOTE CP - PAIEMENT-PAYMENT IC - INTERET-INTEREST				SOLDE/BALANCE		5,814.47
COURANT/CURRENT		31-60 DAYS/JOURS	61-90 DAYS/JOURS	91 + DAYS/JOURS		
5,814.47		0.00	0.00	0.00		

de la facture
par Suzanne
Laroche.

REFERENCE	REFERENCE 2	MONTANT/AMOUNT	X
406143	5-1-1332	172.54	
406144	5-1-1333	166.79	
406146	5-1-1335	195.54	
406177	1-1-4048	172.53	
407712	1-1-4020	195.54	
408969	11.1.01315/865	431.34	
409660	11.1.01314/864	431.34	
409695	11.1.01307/857	431.34	
409697	11.1.01310/860	431.34	
409698	11.1.01309/859	431.34	
409699	11.1.01311/861	431.34	
409700	11.1.01308/858	431.34	
409701	11.1.01313/863	287.56	
409702	11.1.01312/862	431.34	
409707	11.1.01305/855	741.91	
409708	11.1.01306/856	431.34	
TOTAL DU/TOTAL DUE		5,814.47	
MONTANT PAYE			
AMOUNT OF PAYMENT \$			

1 1/2% PAR MOIS (18% PAR ANNEE) DE FRAIS DE SERVICE SUR LE SOLDE EN SOUFFRANCE .
1 1/2% PER MONTH (18% PER ANUM) SERVICE CHARGE ON PAST DUE BALANCE .

Veillez cocher les items payés.
Please mark X on items paid.

Confirmation Report-Memory Send

Time : Dec-17-2003 11:50am
 Tel line 1 : +18199640694
 Tel line 2 : +18192548763
 Name : RRD

Job number : 351
 Date : Dec-17 11:42am
 To : 14186485086
 Document Pages : 005
 Start time : Dec-17 11:42am
 End time : Dec-17 11:50am
 Pages sent : 005
 Status : OK

Job number : 351

*** SEND SUCCESSFUL ***

ᐅᑎᐱᐅ ᐅᐱᑦᑦ ᐱᑦᑕᑦᑕᑦᑕᑦᑕᑦᑕ ᐅᑎᑎᐱᑦᑕᑦᑕ
 COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK
 KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE

Date : 17 décembre 2003

Nombre de pages (Incluant celle-ci) :

5 8 x 11
 8 x 14

NOTE

A / TO : Mme Francine St-Louis
 Fax: 418 648-3086

DE / FROM : Nathalie Girard
 Fax: 819-964-0694

Commentaires \ Comment	
Concernant Mme Suzanne Larochelle, réunion AKULIVIK juillet 2003	
tel que demandé.	① Nolissement AVION
Merci.	② Frais pilotes avion
Nathalie Girard	③ FACTURE HOTEL AKULIVIK
RRD	④ DETAIL FACTURE HOTEL AKULIVIK

Nathalie Girard

De : robert.joly@menv.gouv.qc.ca
Envoyé : Mardi 16 décembre 2003 14:59
À : Nathalie Girard
Objet : RE : CCEK-entente administrative

Je réalise que je n'ai pas encore répondu à votre message. J'en suis désolé.

En fait, oui, le modèle d'entente est pratiquement identique à celui utilisé pour l'entente avec le CCEBJ.

-----Message d'origine-----

De : Nathalie Girard [<mailto:NGirard@krq.ca>]
Envoyé : 28 novembre 2003 09:54
À : robert.joly@menv.gouv.qc.ca
Objet : CCEK-entente administrative

Bonjour M. Joly,

Suite à votre récente discussion téléphonique avec Michael Barrett, le CCEK voudrait confirmer que l'entente administrative (CCEK-MENV) avec laquelle vous travaillez actuellement est un modèle inspiré de l'entente que vous avez signé dernièrement avec le CCEBJ. Est-ce bien le cas?

Cordialement,

Nathalie Girard
Comité consultatif de l'environnement Kativik
C.P. 930, Kuujuaq (Qc.), J0M 1C0
(819) 964-2961 poste 2287
Fax. (819) 964-0694



Environnement
Canada

Environnement
Canada

Environmental Assessment and
Aboriginal Affairs Division
C.P. 10 100
Ste-Foy, Quebec,
G1V 4H5
Tel : 418-648-5675

Comité consultatif
de l'environnement Kativik
reçu le

9 décembre 2003

Mme Nathalie Girard
Case postale 930
Kuujuaq (Québec) JOM 1C0

03/12/03

Objet : Répertoire des inventaires portant sur les sites contaminés et les contaminants locaux préoccupants (CLP) dans le Nord du Québec
Demande d'accès à l'information
N/Réf. : 451380

Madame,

Dans le cadre du volet sur les contaminants de l'Initiative des écosystèmes nordiques (IEN)¹, Environnement Canada a récemment octroyé un mandat au consortium formé des firmes Dessau-Soprin et EEM pour la réalisation d'un répertoire des inventaires sur les sites contaminés et les contaminants locaux dans le Nord du Québec.

Le répertoire permettra d'obtenir une première vue d'ensemble du corps d'information collectif disponible relativement aux contaminants dans le Nord du Québec. Il permettra également aux gestionnaires de l'IEN d'évaluer, entre autres, les sources d'informations au niveau de la couverture spatio-temporelle, de la pertinence et de la valeur des données, et de la compatibilité de leur format. À l'heure actuelle, il est supposé que ce type d'information est compilé au sein de diverses bases de données, inventaires, cartes, et sources littéraires éparpillés, qui ont été développés, mis à jour et utilisés par différentes organisations des secteurs public et privé.

Votre organisation a été identifiée comme étant potentiellement détentrice de sources d'informations portant sur les sujets ciblés. Votre participation et collaboration dans la quête d'information seraient très appréciées dans la réalisation de ce répertoire. En tant que représentant d'Environnement Canada, je sollicite donc votre appui et collaboration à ce projet. Dessau-Soprin/EEM vous communiquera plus précisément les méthodes préconisées pour colliger et analyser l'information. De plus, soyez assuré que Dessau-Soprin/EEM s'engage, par la présente, à respecter les conditions que vous jugerez nécessaires à votre participation au projet. Évidemment, le rapport d'évaluation du répertoire vous sera présenté avant sa publication. Vous serez à même de constater que ce rapport fournira à votre organisation des informations sur le type d'inventaires utilisés à travers le Québec par différentes entités.

L'équipe de Dessau-Soprin/EEM vous contactera prochainement pour obtenir votre accord à la participation au projet et afin d'initier la quête d'information.

En espérant votre collaboration, veuillez accepter l'expression de nos sincères remerciements.

Claude Saint-Charles
Gestionnaire, Division des évaluations environnementales et
des affaires autochtones

J'ai appelé Kathy Morris (responsable de ce dossier pour la firme Dessau-Soprin) le 19 déc. 03. Elle avait déjà discuté avec Michael elle recevra sous peu les rapports sur les sites abandonnés d'expl. minières ainsi que les rapp. sur Mid Canada l'ho. J'ai donné l'accord que le CCGK pourra aider. Elle me recontactera au besoin et m'inviitera à lui donner toutes informations sur les sols contaminés. J'ai pu parler du site internet du MENV avec les certificats d'autorisation. Elle le connaissait déjà. Nathalie Girard

¹ Des informations sur ce programme sont disponibles sur le site <http://www.pnr-rpn.ec.gc.ca/nature/ecosystems/ien/dh00s00.fr.html>



Dessau-Soprin inc.
1060, rue University, bureau 600
Montréal (Québec) Canada H3B 4V3
Téléphone : (514) 281-1010
Télécopieur : (514) 281-1060

Courriel : mailto:enviro@dessausoprin.com
Site Web : <http://www.dessausoprin.com/>

TÉLÉCOPIE

Date :	12 décembre 2003
Nombre de pages (celle-ci comprise) :	
De :	Katie Morin
Téléphone :	(514) 281-1033 Poste : 2868
Courriel :	katlo.morin@dessausoprin.com
Télécopieur :	(514) 281-1060
Titre du projet :	
N° de projet :	
Objet :	

À :	Nathalie Girard
Entreprise :	CCEK
Télécopieur :	450-010-064 0604
Téléphone :	
Réf. client :	
c.c. :	

Urgent
 Pour information
 Réponse rapide
 À votre demande
 Veuillez commenter

L'ORIGINAL SUIVRA PAR LA POSTE : OUI NON

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer le plus rapidement possible

VOIR PAGE JOINTE...

S:\2 Documents generaux\01 Modeles a suivre\DessauSoprin\Telecopie\University\Enviro\Telecopie_env.doc

Confidentiel (ce document transmis par télécopieur est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et assujettis au secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son destinataire, veuillez nous en informer par téléphone et nous retourner le document par la poste. Toute distribution, reproduction ou autre utilisation de ce document par un destinataire non visé est interdite.)



LE PROTECTEUR DU CITOYEN

Assemblée nationale
Québec

Comité consultatif
de l'environnement Kativik
reçu le

Déc. 03

Le 5 novembre 2003

Madame,
Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que le Rapport annuel 2002-2003 du Protecteur du citoyen, intitulé « *Faire un pas de plus* », a été déposé aujourd'hui à l'Assemblée nationale.

À cet effet, nous vous invitons à prendre connaissance de ce document officiel dans la section « **Publications, communiqués, discours** » du site Internet du Protecteur du citoyen (www.ombuds.gouv.qc.ca).

Dans l'éventualité où vous aimeriez recevoir une copie papier de notre rapport annuel, je vous invite à vous adresser à Madame Julie Nadeau, par courriel : jnadeau@pc.gouv.qc.ca ou par télécopieur au (418) 643-8759.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sentiments les meilleurs.

Lucie Lavoie
Adjointe à la Protectrice du citoyen



JBACE Newsletter No. 14

December 1, 2003

Recognition of Washaw Sibi Cree Band

Source: The Nation

Date: October 31, 2003

The Grand Council of the Crees (GCC) has recognized the Washaw Sibi First Nation, whose members live near Val d'Or and Amos, as the 10th Cree Band. Washaw Sibi Crees have JBNQA beneficiary status but no territory. They are currently negotiating with the GCC and federal government for a territorial base and funding.

Changes to the Forest Act

Source: National Assembly web site

Date: November 28, 2003

Bill no. 14 would postpone until April 1, 2006 the enactment of forestry management plans (FMPs), thus extending the current regime by one year. The bill also introduces changes concerning the inspection and monitoring of forestry management practices. The Minister of Natural Resources would be entitled to demand a review of the annual intervention plan if he notices discrepancies in stock data.

Amendment to Cree-Québec Agreement

Source: Gazette officielle du Québec

Date: November 26, 2003

The government adopted a decree approving the amendment to the Cree-Québec Agreement convened with the CRA. The amendment postpones the enactment of FMPs on the Agreement's territory for one year and provides transition measures for 2005-2006.

Delimiting traplines and forest management units has taken more time than expected. Moreover, the designation of Cree sites of interest and other provisions of the Agreement will have to be blended in the new FMPs.

Data on forest growth

Source: MRNFP-Forest web site

Date: November 28, 2003

The Minister delegate to Forests, Wildlife and Parks has provided data on forestry growth obtained through 5000 sample stations of Québec's public forest. Data indicates that timber volume harvested, per hectare, slightly

exceeds the volume added through growth.

According to the Minister, this situation reflects the extent of mature forests, especially in the boreal zone: the negative net difference between growth and harvest are the result of forestry practices that aim at rejuvenating the forest and, ultimately, increasing its growth rate.

Environment protection provisions enforced by wildlife conservation officers

Source: Gazette officielle du Québec

Date : November 12, 2003

The government hasn't received any comments on proposed changes to the *Regulation respecting the enforcement of certain provisions respecting the protection of the environment by wildlife conservation officers* published in the *Gazette du Québec* 45 days earlier, and has thus adopted the changes.

The changes maintain the officers' responsibility in enforcing *Environment Quality Act (EQA)* measures pertaining to compliance with certificates of authorization issued by MENV.

However, officers will no longer ensure compliance with EQA provisions regarding the emission of contaminants nor will they apply provisions from the *Regulation respecting pits and quarries* or the *Ecological reserves Act*.

Ted Moses at Aboriginal Claims Conference

Source: GCC web site

Date: November 13, 2003

The Grand Chief recalls the circumstances surrounding negotiations for the JBNQA and the ensuing difficulties in implementing the agreement. Ted Moses believes the JBNQA is definitely a treaty, but not a land claim agreement. He is convinced that Native rights are not frozen and should evolve as circumstances change.

The Cree-Québec Agreement («Paix des Braves») addresses the issue of the Crees' share in the development of the James Bay territory. The Grand Chief wishes the government of Canada would likewise fulfill commitments under the JBNQA by embracing an adaptive approach to claim settlement instead of the current micro-management approach.

Creation of Specific Claims Commission and Tribunal

Source: Indian & Northern Affairs (INAC) web site

Date: November 7, 2003

The *Specific Claims Resolution Act* has received royal assent (specific claims stem from Aboriginal treaties or the *Indian Act*). The legislation calls for the creation of a commission that will facilitate claims negotiations and a tribunal that will resolve disputes. The Indian Specific Claims Commission, set up in 1991, will be dissolved.

Changes to Migratory Birds Regulations

Source: Canada Gazette, Part 1

Date: November 22, 2003

The government of Canada is proposing additional steps to reduce overabundant snow geese populations, namely by allowing a larger harvest by hunters. An analysis of gathering areas in the Arctic has demonstrated that snow goose populations have a negative impact on other migratory bird species.

National Programme of Action (NPA) for the protection of the marine environment

Source: Kativik Environmental Advisory Committee (KEAC) secretariat

Date: October 30, 2003

NPA for the protection of marine environment from land-based activities targets four regions of Canada: the Arctic, including James Bay, is one of them. As 80% of marine pollution is caused by land-based activities, the NPA aims at integrating its prevention objectives into existing programs.

NPA proponents have made a presentation at KEAC's meeting in October 2003. More information is available at the following link:

www.ec.gc.ca/marine/npa-pan/

Second meeting of Joint Council of Elected Representatives

Source: «Secrétariat aux affaires autochtones» web site

Date: November 26, 2003

At this meeting of elected representatives of the Natives and the government of Québec, the Minister for Regional Development was supposed to table a draft bill calling for the creation of regional councils of elected representatives.

Chief Raphaël Picard, from Betsiamites, stated that a consultation protocol, prepared by the Sustainable Development Institute of the Assembly of First Nations of Québec and Labrador should guide the First Nations' terms of participation on matters respecting the territory and its resources.

C:\Documents and Settings\Denis\Mes documents \CCEBJ\ Bulletins\JBACE Newsletter no 14.rtf

Kuujjuaq, le 1^{er} décembre 2003

Madame Louise Ouellet,
Sous-ministre associée au territoire
Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs
5700, 4^e avenue Ouest, A 314
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1

Objet : Consultation publique sur la nouvelle approche d'affectation du territoire public

Madame la sous-ministre associée,

Il me fait plaisir de répondre à votre lettre du 16 septembre 2003 par laquelle vous nous transmettiez pour consultation la *Nouvelle approche d'affectation du territoire public*.

Les membres du Comité consultatif de l'environnement Kativik ont examiné avec soin ce document lors de la réunion qu'ils ont tenue à Montréal les 15 et 16 octobre derniers et vous proposent les commentaires et recommandations suivantes.

Tout d'abord, nous sommes entièrement en accord avec la démarche entreprise pour regrouper en un nouveau plan les diverses affectations du territoire public, puisque celles-ci ont été largement modifiées au cours des dernières années, plus particulièrement sur le territoire du Nunavik. Des réserves de l'État pour la création de futurs parcs ou d'aires protégées ont été créées et des baux de pourvoiries ont été accordées ou renouvelées dans diverses parties du territoire. Des projets miniers ont été réalisés. En outre, l'Administration régionale Kativik a réalisé un plan directeur visant l'aménagement et la gestion intégrée du territoire du Nunavik. Il y a donc lieu d'incorporer dans le nouveau plan régional d'affectation du territoire public ces divers changements.

Il nous apparaît toutefois essentiel que le territoire au nord du 55^e parallèle, en raison de sa spécificité, soit considéré comme une région et fasse l'objet d'un plan distinct d'affectation. La nouvelle approche propose comme base des nouveaux plans des régions administratives. La grandeur du territoire concerné ainsi que les préoccupations des communautés inuit qui y vivent, sur le plan social, culturel, économique et



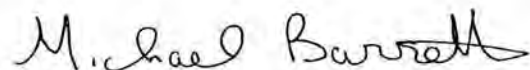
environnemental quant aux affectations du territoire nous paraissent exiger une division territoriale du Nord du Québec en régions distinctes ayant leur propre plan d'affectation. La mise en œuvre du plan régional sera davantage facilitée, s'il s'adresse directement aux communautés inuit, aux organismes régionaux et locaux et aux usagers du territoire du Nunavik.

Un tel plan, de nature régionale, favoriserait également la consultation publique auprès des communautés nordiques. Comme vous le savez, celles-ci peuvent avoir des attentes distinctes quant aux affectations du territoire public qui leur sont limitrophes et dont elles sont les principaux utilisateurs. Pour cette raison, elles doivent être incluses dans le processus de consultation effectué par votre ministère sur le plan d'affectation, soit en association avec l'Administration régionale Kativik ou encore en association avec le Comité consultatif de l'environnement Kativik ou mêmes en association avec ces deux organismes.

Les éléments de base que la nouvelle approche présente pour la constitution des nouveaux plans régionaux nous paraissent adéquats et susceptibles de faire ressortir les usages actuels et proposés et les enjeux reliés à l'affectation de certaines parties du territoire. Il sera toutefois essentiel d'établir dès le début de la démarche d'élaboration d'un tel plan pour le Nunavik des mesures transitoires permettant de contrôler le développement au nord du 55^e parallèle afin d'empêcher que les efforts de planification soient considérés par les communautés comme inefficaces ou dérisoires.

Nous aurions souhaité que le Comité consultatif de l'environnement Kativik figure nommément aux pages 4 et 10 du document parmi les organismes mentionnés, au même titre que le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James, puisque nous avons un statut équivalent et des responsabilités semblables aux termes de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Cet ajout n'est peut-être plus possible au niveau du document imprimé. Nous suggérons simplement de faire cet ajout dans le document présenté sur le site Web.

Je vous prie d'agréer, Madame la sous-ministre associée, l'expression de mes sentiments les meilleurs,



Michael Barrett, président

c. c. M. Normand Laprise, directeur régional de la gestion du territoire public

CORRESPONDENCE

OCTOBER 2003

E-mail from Marc Jetten, JBACE executive secretary to Nathalie Girard, KEAC executive secretary, received October 16, 2003, in order to present the JBACE newsletter No. 11.

Letter from Nicole Gougeon, HFTCC secretary to Nathalie Girard, KEAC executive secretary, dated October 6, 2003, received October 14, 2003, in order to present HFTCC minutes from Mai 15, 2003 and June 18, 2003.

Letter to Monique Bégin, chairperson and general director for the Société de la faune et des parcs du Québec from Michael Barrett, KEAC chairperson, dated October 24, 2003, in order to approved the modification bill proposed on Park bill.

Letter from Marc Jetten, JBACE executive secretary to Nathalie Girard, KEAC executive secretary, dated October 1, 2003, received October 22, 2003, in order to present the minutes of the 132 JBACE meeting.

Letter from Benoit Taillon, Federal review panel-N chairperson, to Johnny Ned Adams, KRG chairperson, dated September 04, 2003, received October 22, 2003, in order to introduce the new KRG representatives on the Federal review panel.

Letter from Sid Gershberg, JBNQA federal administrator to Jean Piuze, Ocean and Environment Regional Director, dated October 1, 2003, received October 22, 2003, in order to approved the Federal review panel-N mandate expend to include the responsibility of CEEA screening project and the design of a monitoring program for the marine infrastructure projects in Nunavik.

Letter from Nathalie Girard, KEAC executive secretary to KEAC sending list, in order to present the minutes of the 94 and 95 KEAC meeting.

Fax from Michael O'Neil, KEQC executive secretary to Nathalie Girard, KEAC executive secretary, dated and received October 30, 2003, in order to inform KEAC about the new Quebec government study on the Quebec Environmental Quality Act.

NOVEMBER 2003

Letter from the Fondation de la faune du Québec to KEAC secretary, received November 06, 2003 in order to present the 2002-2003 annual report.

E-mail from Marc Jetten, JBACE executive secretary to Nathalie Girard, KEAC executive secretary, received November 07, 2003, in order to present the JBACE newsletter No. 13.

Letter from Salvatore Sirignano, Pratte, Bélanger accountain inc. chairperson, to Nathalie Girard KEAC executive secretary, dated November 18, 2003, received November 19, 2003, in order to submit a proposal for services related to the accounting assistance.

Call from Benoit Taillon, Federal review panel chairperson to Naumalie Girard KEAC executive secretary received November 19, 2003, in order to congratulate KEAC for its work and for asking some questions about the KEAC 94 and 95 minutes.

Letter from Sid Gershberg, JBNQA federal administrator to Denis Blais, director of the Ministère des transports du Québec, dated November 12, 2003 received November 24, 2003 in order to say that marine infrastructure improvement project (Kangirsuk, PUV and Kuujjuaraapik) won't be subject to an environmental assessment process.

Letter from Guy Fournier, Ministère de l'Environnement du Québec (Rouyn-Noranda) vice-chairperson to Michael Barrett, KEAC chairperson, dated November 13, received November 24, 2003, in order to inform KEAC about the next step they are going to do concerning the transportation of contaminated soil from Quaqtaq to Kuujjuaq. Soil will be transported to Kuujjuaq later this fall or early next spring but as KEAC requested (KEAC letter August 28, 2003), they are going to inform the Communities before transferring it to Kuujjuaq.

E-mail from Michael Barrett, KEAC chairperson to Johnny Adams, KRG chairperson and to Michael Gordon, Kuujjuaq Mayor to inform about the letter received from Guy Fournier Ministère de l'Environnement du Québec (Rouyn-Noranda) vice-chairperson to Michael Barrett, KEAC chairperson, dated November 13, received November 24, 2003.

Government of Canada, to KEAC secretary, received November 26, 2003 in order to present the new modifications on Canadian environmental assessment act.

DECEMBER 2003

Letter from Michael Barrett, KEAC chairperson to Louise Ouellet, MRN Sub-minister dated December 01, 2003 in order to present the KEAC opinion on the public land use planning



Environnement
Canada

Environnement
Canada

Division des évaluations environnementales
C.P. 10 100
Sainte-Foy, Qué.
G1V 4H5
Tél : 418-648-5675

9 Janvier 2003

Aux membres du comité directeur régional de l'IEN
(Liste distribution incluse)

Objet : Initiative des écosystèmes nordiques (IEN) - Les priorités du Nord : Action

Membres du Comité directeur régional,

Veillez trouver ci-jointe la copie du plus récent rapport annuel de l'IEN intitulé : *Les priorités du Nord : Action*. Le rapport présente sept projets qui ont reçu l'appui financier de l'Initiative des écosystèmes nordiques durant l'année financière 2001-2002.

Il nous fera plaisir de vous envoyer des copies supplémentaires si nécessaire.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Claude Saint-Charles
Chef, Division des évaluations environnementales

JP/lid
p.j.

c.c. Albin Tremblay





Division des évaluations environnementales
C.P. 10 100
Sainte-Foy, Qué.
G1V 4H5
Tél : 418-648-5675

January 9, 2003

To the members of the Regional Steering Committee
(Distribution list included)

Subject : Northern Ecosystem Initiative (NEI) - Action on Northern Priorities

Members of the Regional Steering Committee,

Enclosed, please find a copy of the most recent NEI's annual report entitled, *Action On Northern Priorities*. It highlights seven projects that received funding support from the Northern Ecosystem Initiative in Fiscal 2001/2002.

We would be happy to send additional copies should that be useful.

Yours sincerely,

Claude Saint-Charles
Chief, Environmental Assessment Division

JP/
p.j.

c.c. Albin Tremblay

Canada



Liste de distribution / Distribution List

Serge Ashini-Goupil

Michael Barret

Yves Bégin

Josée Brunelle

Robert Comtois

René Dion

Ginette Lajoie

Robert Lanari

Pierre Lauzon

John Mameamskum

Danielle Messier

Michèle Moisan

Albin Tremblay

François Trudel

Denis Vandal